

PÈLERINAGE DU ROSAIRE

SECTION RÉGIONALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

8 rue Fabre
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 66 49 49 du lundi au vendredi (9h-12h/14h-17h)

NE RIEN ÉCRIRE : Cadre réservé au secrétariat

Hôtel S D T

Dû : réglé le :

Car à : réglé le :

1er versement : 2ème versement :

Inscription au PÈLERINAGE DU ROSAIRE

du 6/10 au 10/10/2009

Une feuille par personne. Exemple blanc à retourner avec votre règlement à l'adresse ci-dessus.

PARTICIPANT Pèlerin Aumônier Commissaire Hôtesse
 Choriste Brancardier Hospitalière IDE Médecin

M., Mme, Mlle, Abbé, Sr, Fr : Prénom :

Adresse :

Code postal : VILLE : Tél :

Date de naissance : Je viendrai seul(e) accompagné(e)

TRANSPORT selon conditions jointes

CAR

Je le prendrai à

Je voyagerai avec

HÉBERGEMENT selon conditions jointes

Hôtel

Chambre individuelle (selon disponibilité)

double triple

Je logerai avec

ASSURANCE selon conditions jointes

Les conditions générales d'assurance sont disponibles auprès de votre direction régionale.

Le montant maximum de garantie du groupe AXA est limité à 9.715.601 d'euros par sinistre pour tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs).

CONDITIONS D'ANNULATION selon conditions jointes

Remboursement du montant du Pèlerinage, déduction faite des frais de dossier qui s'élèvent à 27,50 €, jusqu'à 18 jours avant le départ.

REGLEMENT selon conditions jointes

Transport :

Hébergement :

Cotisations : 12,00

Frais d'inscription : 27,50

Dons :

Montant total :

Par CCP Banque Espèces

Paiement établi au nom
"Pèlerinage du Rosaire"

PERSONNE A PREVENIR en cas d'accident

M. : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

Tél : Portable :

N'oubliez pas de remplir cette case :

Disposez-vous d'une assistance-rapatriement OUI NON

A quel titre ? habitation auto carte bancaire

Nom et téléphone de votre assistance :

Tél :

Notre pèlerinage est effectué selon les conditions générales de vente stipulées au verso, décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. En cas de réclamation, adressez votre courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessus.

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière, et des conditions générales et particulières.

Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de

A le Signature :